
United Nations
Group of Experts on
Geographical Names

Working Paper
No. 27

Seventeenth Session
New York, 13-24 June 1994

Item 12
of the Provisional Agenda

MEETING OF THE WORKING GROUP ON COUNTRY NAMES

Etude sur les noms des pays du monde

Prepared by Mme Sylvie Lejeune, Institut Géographique National,
St. Mandé, France

17ème session GENUNG

Groupe de travail sur les noms de pays

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

Le présent document a pour objet de récapituler l'ensemble des problèmes posés par l'étude sur les noms des pays du monde. Les questions soumises à l'avis du groupe d'experts concernent :

- Statut et choix des langues officielles;
- Choix des formes locales et des systèmes de translittération ou de transcription;
- Pays de l'ex-U.R.S.S.

1 - Statut et choix des langues officielles

Les Glossaires de la terminologie employée dans la normalisation des noms géographiques établis par le GENUNG (330/Rev.2 - 1987 et Mai 1991) indiquent qu'une langue officielle est la langue reconnue au sein d'une communauté politique légalement constituée.

Cependant, la version de mai 1991 ajoute que cette communauté peut être une partie d'Etat. Cette définition pose donc le problème du caractère officiel ou non des langues à statut régional.

D'autres documents ont été consultés pour cette question précise, et en particulier l'ouvrage d'Erik V. Gunnemark "Countries, Peoples and their languages" (Göteborg - Suède - 1992).

Ce document indique les définitions principales suivantes :

- OF langue officielle (official language), utilisée dans tous les documents du gouvernement et dans la constitution du pays;
- OS langue à statut officiel (official status) qui semble être moins officiel que la précédente, avec des droits linguistiques plus réduits;
- OR langue à statut officiel régional (official regional status) utilisée par l'administration dans une région considérée du pays, mais pas au niveau national;
- NL langue nationale (national language), déclarée comme telle dans la constitution du pays, et qui peut être officielle ou non;
- HL langue parlée à la maison (home language), utilisée dans la vie familiale de préférence à une autre langue;
- "lingua franca", langue de communication inter-ethnique entre personnes qui n'ont pas d'autre langue en commun;

- créole, pidgin ...

Concrètement, une vingtaine de pays posent des problèmes (les pays de l'ex-U.R.S.S. sont traités à part).

Le tableau suivant les présente, en indiquant la langue officielle principale, puis les différentes autres langues avec leur statut relevé dans les 3 documents de référence consultés : Gunnemark (Gu), The Statesman's Year - Book 1993 -94 (St. Y - B) et Europa World Year Book (EW).

Les langues soulignées dans le tableau pourraient être maintenues ou ajoutées dans les fiches. Il conviendrait dans ce cas de rechercher les noms dans ces langues, en particulier les formes longues.

Code ISO	Langue officielle principale	A U T R E S L A N G U E S
AD	catalan	français OS (Gu), espagnol OS (Gu)
BE	français, néerlandais	<u>allemand</u> OS, NL (Gu)
BN	malais	<u>anglais</u> OF (Gu, St. Y-B)
BO	espagnol	quechua, aymara OF (EW)
BW	anglais	tswana OF (Gu), NL (St. Y-B)
CF	français	sango OS, NL (Gu)
FI	anglais	fidjien, hindi (EW)
HT	français	haïtien (créole français) OF (Gu, EW)
KI	anglais	kiribati HL (Gu)
LS	anglais	<u>sesotho</u> OF (Gu, St. Y-B, EW)
MG	malgache	<u>français</u> OS (Gu), langue de communication internationale (St. Y-B) OF (EW)
MH	anglais	marshallais HL (Gu), OF (St. Y-B)
MW	anglais	<u>chichewa</u> OF (Gu, St. Y-B)
NA	anglais	afrikaans HL (Gu, St. Y-B)
PE	espagnol	quechua HL (Gu), OF (St. Y-B) quechua, aymara OF (EW)
PG	anglais	<u>néo-mélanésien</u> (ou Tok Pisin) OS (Gu), considérée comme langue officielle par l'Ambassade à Paris
PK		<u>ourdou</u> OF (Gu), NL (St. Y-B) <u>anglais</u> OF (langue associée) (Gu), langue du commerce et du gouvernement central (St. Y-B)
PY	espagnol	<u>guarani</u> OS (Gu) ; mais officiel dans la Constitution de 1992
SO	somali	<u>arabe</u> OF (Gu, St. Y-B, EW)
SZ	anglais	<u>swazi</u> OF (Gu, St. Y-B, EW)
TD	français	<u>arabe</u> OF (Gu, St. Y-B)
TV	anglais	tuvaluan OS (Gu)

2 - Choix des formes locales et des systèmes de translittération ou de transcription (en dehors de l'arabe et du cyrillique)

Pour quelques pays, des doutes ou des absences d'information subsistent concernant leur nom dans la langue officielle. Ces pays figurent ci-après dans l'ordre alphabétique de leur code ISO. On a également indiqué les systèmes de translittération choisis, à l'exception du cyrillique (voir 3.) et de quelques pays de l'Asie du sud-est.

AF Quelle est la forme longue en pachtou (ps) ?

CN Système de conversion "pinyin", adopté pour la transcription des noms chinois, sans indication des tons dans les noms géographiques (Réf. : PCM Asie 1992).

ER Les noms en tigrinya (ti), langue sémitique voisine de l'amharique dont elle utilise la même écriture syllabique, sont translittérés en caractères latins selon le système employé par les Instituts scientifiques, en phonétique anglaise. Le nom du pays s'écrit Ertra, et celui de la capitale Asmera (variante : Asmara). (Réf. : Alain Gascon, Maître de conférences en géographie, C.N.R.S. 1993).

ET Translittération de l'amharique (am) selon le système MGD (Mapping and Geography Department), révisé en 1962. D'après les conventions admises, les signes diacritiques ne sont pas notés dans la translittération (Réf. : PCM Afrique 1990).

GY La forme longue officielle est -elle :

the Co-operative Republic of Guyana (GGI 93), ou the Republic of Guyana (BTNU) ?.

JP La forme longue locale est "Nihon - koku", qui signifie "le pays du soleil levant" en japonais. D'après l'Ambassade du Japon en France (1991), les termes géographiques postposés sont précédés d'un trait d'union et prennent une minuscule, suivant l'usage japonais. Remarquer qu'il n'existe pas de forme longue dans les autres langues. (Réf. : PCM Asie 1992).

KH Quelle est la forme longue en khmer (km) correspondant à Royaume du Cambodge ?.

KN La forme longue officielle, en anglais, est - elle :

the Federation of Saint Kitts and Nevis (GGI 93), ou Saint Kitts and Nevis ?
(BTNU)

KP Même système de transcription que pour la République de Corée. Voir KR; (Réf. : PCM Asie 1992).

- KR** Le système de transcription du Coréen (ko) est celui de la Directive ministérielle n° 84 - 1 du 13 janvier 1984 du Ministère de l'éducation de la République de Corée. Il est proche du système connu sous le nom de système McCune - Reischauer, publié en 1939, et adopté par le BGN. (Réf. : PCM Asie 1992).
- LK** Les formes en singhalais (si) et en tamoul (ta) sont dans les systèmes en usage à Sri Lanka, sans utilisation de signes diacritiques. Ces renseignements ont été fournis par l'Ambassade de Sri Lanka en France en 1991 (Réf. : PCM Asie 1992).
- LS** Si la langue sesotho (st) est reconnue comme officielle au Lesotho, il convient de contrôler la forme longue "Muso oa Lesotho" (Réf. : Cal. 94, FWA 92).
- LU** Contrôler les formes en luxembourgeois (lu).
- MM** Contrôler la forme longue en birman (my).
- MN** Quelle est la position actuelle du pays pour la translittération du mongol (mn) ?. (Voir PCM Asie 1992).
- MV** La langue officielle est le maldivien ou divehi, langue indo-aryenne proche du singhalais dont l'écriture, le "tana", est apparentée à l'écriture arabe et comprend un alphabet de 24 consonnes. Les systèmes de translittération existants sont les systèmes BGN/PCGN 1972 et celui adopté officiellement par les Maldives (diffusé par le PCGN - Paul J. Woodman en 1992).
- Les noms proposés sont :
- Divehi Raajje (I.G.N.) ou Dhivehi Raajje (PCGN), et Divehi Rajjeyge Jumhooriyya (I.G.N.) ou Dhivehi Raajjeyge Jumhooriyyaa (PCGN et St. Y-B 93 - 94) (Voir PCM Asie 1992).
- MW** Si la langue chichewa est retenue comme officielle au Malawi (Gunnemark écrit en anglais Nyanja ou Chewa) - mais il n'existe pas de code langue ISO - il convient de contrôler les noms : "Malaŵi", "Mfuko la Malaŵi", ou "Dziko la Malaŵi" (St. Y-B 93 - 94).
- Que représente "ŵ" en chichewa ?.
- NA** Si l'afrikaans (af) est considéré comme langue officielle en Namibie, il convient de contrôler les graphies : "Namibië" ou "Namibia" ?.
- NZ** Le maori (mi) est devenu langue officielle avec l'anglais en Nouvelle-Zélande en 1987. Le nom "Aotearoa" signifie "le long nuage blanc" en maori. (Réf. : PCM Océanie 1992).
- PK** Si l'anglais est considéré langue officielle, avec l'ourdou, au Pakistan, il faut ajouter les formes anglaises : Pakistan, the Islamic Republic of Pakistan

- PY D'après la nouvelle constitution du Paraguay de 1992, le guarani (gn) est langue officielle avec l'espagnol.
Les noms guarani : "Paraguay", "Paraguay Retã" pour le pays, "Táva Paraguäy" (la grande maison du Paraguay), ou "Paraguäy" pour la capitale, sont mentionnés dans la Constitution de 1992 (version guarani).
- RW Dans la langue kinyarwanda (rw), officielle au Rwanda avec le français, préciser si la forme longue s'écrit :
Republika y'u Rwanda, ou
Republika y'Urwanda ? (comparer avec la construction "Republika y'Uburundi" au Burundi).
- SI Dans les quatre langues officielles de Singapour, les noms sont :
en anglais (en) : Singapore, Republic of Singapore;
en malais (ms) (aussi langue nationale) : Singapura, Republik Singapura;
en tamoul (ta) : Singapur, Singapur Kudiyarasu;
en chinois mandarin (zh) : Xinjiapo, Xinjiapo Gongheguo, transcrit ici dans le système pinyin, sans signes diacritiques. (Réf. : PCM Asie 1992).
- SO Il y aurait deux langues officielles en Somalie, le somali (so) qui s'écrit en alphabet latin depuis 1972, et l'arabe (ar) translittéré dans le système de Beyrouth amendé de 1972. (Voir PCM Afrique 1990).
- SZ Si le swazi (ISO 639 donne siswati et le code "ss", St. Y-B 93-94 écrit en anglais "siSwati") est considéré comme langue officielle au Swaziland, il convient de trouver la forme courte, et de contrôler la forme longue : "Umbuso weSwatini".

3 - Pays de l'ex - U.R.S.S. :

Parmi les 15 Républiques issues de l'ex - U.R.S.S. en 1991, la plupart ont adopté une autre langue officielle que le russe, soit seule, soit utilisée conjointement avec le russe.

Les fiches de ces 15 pays, établies d'après les renseignements en notre possession en 1993, sont soumises à l'avis des Experts sur les questions de dénomination, de statut des langues, de translittération et d'actualisation éventuelles des données.

On se reportera à chacune des fiches, sur lesquelles le maximum de renseignements a été donné dans les notes.

On notera :

- pour les trois pays baltes, le russe n'est plus langue officielle; l'estonien (et), le lituanien (lt) et le letton (lv) utilisent traditionnellement l'alphabet latin;
- la Moldavie a abandonné en 1989 le moldave (mo), qui s'écrit en cyrillique, au profit du roumain (ro), langue identique utilisant l'alphabet latin;
- l'Azerbaïdjan a abandonné en 1991 l'alphabet cyrillique et a adopté pour sa langue officielle l'azerbaïdjanais (az), l'alphabet latin avec la valeur phonétique des lettres turques, plus un caractère particulier Θ ;
- l'Arménie et la Géorgie utilisent leur propre alphabet arménien (hy) et géorgien (ka), dont les systèmes de translittération ne sont pas bien connus;
- la Russie recommande depuis plusieurs années l'utilisation du système GOST 83; c'est ce système qui est utilisé en Russie et dans les autres pays employant aussi la langue russe (ru);
- la Biélorussie et l'Ukraine ont comme langues officielles le biélorusse (be) et l'ukrainien (uk), qui s'écrivent en cyrillique et dont la translittération est proche du système russe GOST 83 (voir tableau de translittération des caractères cyrilliques russes, biélorusses et ukrainiens, ci-joint);
- les cinq Républiques d'Asie Centrale ont pour langues officielles le kazakh (kk), le kirghiz (ky), le tadjik (tg), le turkmène (tk) et l'ouzbek (uz); nous ne savons pas quelle écriture est en voie de devenir officielle dans ces pays (cyrillique, turque, iranienne, mongole) ni quels systèmes de translittération vont devenir normalisés.

Annexes:

- Liste des abreviations et des documents cités en reference
- Index of the ALPHA - 2 Code
- Transliteration System for Arabic
- Translitération des Caractères cyrilliques, russes, biélorusses et ukrainiens

For these Annexes see Working Paper 26, pages 6 - 11.